



Budget 2026 : des efforts très inégalement répartis !

La **CFTEC** exprime sa vive inquiétude suite aux annonces du Premier ministre concernant le budget 2026. Elle dénonce un déséquilibre flagrant dans la répartition des efforts demandés. Ces efforts pèsent lourdement et immédiatement sur les **salariés**, les **fonctionnaires**, les **assurés sociaux** et les **retraités**, tandis que les mesures concernant les **entreprises** et **l'État** restent vagues et hypothétiques. Par exemple, faute de mesures claires pour moderniser l'État, c'est la fonction publique qui subit le seul ajustement, avec une réduction de ses effectifs.

La CFTEC s'oppose fermement à la suppression des jours fériés, une mesure aussi injuste qu'inopérante. De nombreuses études sur l'expérience du lundi de Pentecôte ont montré un impact statistiquement insignifiant sur la croissance du PIB. Le problème n'est pas que les Français ne travaillent pas assez, mais qu'ils ne sont pas assez nombreux à travailler. La CFTEC préconise plutôt de s'attaquer au chômage et au sous-emploi **en luttant contre le temps partiel subi et en favorisant l'emploi des jeunes et des seniors**. Ces mesures généreraient des recettes durables pour le modèle social.

Concernant la perspective d'une "année blanche", la CFTEC craint que ses effets ne pèsent quasi exclusivement sur les ménages les plus modestes. Alors que le pouvoir d'achat de nos concitoyens est en berne, elle s'y oppose !

Enfin, le Premier ministre a évoqué du bout des lèvres le récent rapport d'enquête sénatoriale sur les aides publiques aux entreprises. **Ce rapport fait état de 211 milliards d'euros versés en 2023**, répartis sur plus de 2000 dispositifs. Il met également en lumière le manque d'évaluation et, par conséquent, de correction de ces aides, qui s'accompagnent souvent d'un manque à gagner pour les recettes de la Sécurité sociale.

La CFTEC est très peu convaincue par la mise en balance de ces aides avec la simplification des procédures administratives, seule mesure très incertaine formulée à l'égard des entreprises. Elle appelle à la mise en place d'urgence **d'un dispositif digne de ce nom de suivi, d'évaluation et de contreparties pour ces aides**. La CFTEC est catégorique : les salariés, les fonctionnaires, les assurés sociaux et les retraités ne doivent plus être mis à contribution tant que l'efficacité de ces aides n'a pas été prouvée pour le plus grand nombre.